

Réf: Dossier N° 191495

Avis de constitution

SOCIETE « PRORECO »

Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Angré 8ème Tranche Soleil 3, Lot 371, Ilot 34, Lot 371, Ilot 34

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 16/02/2023 reçus par Me ANGELIN OLIVIER YABLAI , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 22/02/2023, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « PRORECO »

La Société a pour objet tant en République de Côte d'Ivoire qu'à l'étranger :

Recouvrement de créances professionnelles, amiable et judiciaire ; Gestion du poste client ; Formation aux techniques de recouvrement ; Coaching d'équipe de recouvrement ; Mise en place de service de recouvrement ; Service d'optimisation d'encaissement ; Assistance et conseil en recouvrement de créance ; Encadrement d'équipe de recouvrement en interne. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Angré 8ème Tranche Soleil 3, Lot 371, Ilot 34, Lot 371, Ilot 34

**Mme AMONDJI EPOUSE OUSSOU ANNICK LAURENCE (PRÉSIDENT)
null**

n°CI-ABJ-03-2023-B17-00033 du 01/03/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°17012/GTCA/RC/2023 du 01/03/2023

Pour Avis

Le CEPICI

